

Plan Local d'Urbanisme

Commune de
ROUGON



PLU prescrit par DCM du 25 octobre 2011
Projet de PLU arrêté par DCC du 04 février 2019

CONTENU DU DOSSIER DE PLU :

- 1.1 Rapport de Présentation avec Rapport d'Incidences Environnementales (comprenant l'évaluation environnementale du PLU et le rapport d'incidences Natura 2000)
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables
3. Orientation d'Aménagement et de Programmation
- 4.1 Règlement (partie écrite)
 - 4.1.1 Règlement (pièce écrite)
 - 4.1.2 Annexes au règlement
 - 4.1.3 Liste des Emplacements réservés
 - 4.1.4 Liste des bâtiments pouvant faire l'objet d'une restauration
 - 4.1.5 Liste du patrimoine identifié
 - 4.1.6 Liste des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- 4.2 règlement (partie graphique)
 - 4.2.1 Plan Nord
 - 4.2.2 Plan Centre
 - 4.2.3 Plan Loupe
 - 4.2.4 Plan Sud
 - 4.2.5 Plan des réseaux d'eau potable et d'assainissement
 - 4.2.6 Plan servitudes d'utilité publique
5. Annexes Générales